

CONTRAT DE SAILLIE Année 2017

Vendeurs : CERCLE HIPPIQUE DE L'ARBALOU Haras de L'ARBALOU La Meriennerie 50620
Les Champs de Losques Tel 06 85 58 78 73

Acheteur : M. Mme.....

Adresse : Tel :

e-mail :

Conditions de vente : L'acheteur achète une carte de saillie pour la saison de monte 2016 aux conditions suivantes :

***EN IAC :**

NILOWAY de l'ARBALOU NF et Facteur de PFS:

300 € TTC à la réservation +250 € TTC au 01/10/2017 si jument pleine pour 5 doses

L'achat d'une carte supplémentaire en 2017 destinée à une autre jument appartenant au même propriétaire que celle désignée ci-dessus et inséminée avec des paillettes provenant du premier envoi des 5 doses est au prix de 300 euros TTC réglé au premier saut .

O'FEVER DE L'ARBALOU NF et Facteur de PFS

350€ TTC à la réservation + 300€ TTC au 01/10/2017 si jument pleine pour 5 doses

L'achat d'une carte supplémentaire en 2017 destinée à une autre jument appartenant au même propriétaire que celle désignée ci-dessus et inséminée avec des paillettes provenant du premier envoi des 5 doses est au prix de 350 euros TTC réglé au premier saut .

Conditions d'utilisation : La saillie est réservée pour la jument.....N°

SIRE.....Date de naissanceRobe :Race :**Qui sera**

inséminée dans le centre de mise en place agréé de.....

Date prévisionnelle de l'envoi des doses au centre :

- 1) L'acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé ci dessus, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument.
- 2) L'acheteur s'engage à régler auprès du centre les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles ainsi que les frais de mise en place.
- 3) L'acheteur déclare savoir que du fait du recours à l'insémination artificielle, l'inscription du produit à naître ne sera possible qu'après étude de la compatibilité de son hémotype avec celui de ses parents. Il accepte de supporter le coût de ces analyses et renonce à tout recours contre le vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit l'inscription du produit au Stud -Book.

4) Chaque contrat donne droit à l'utilisation de 5 doses ,les doses supplémentaires seront facturées 130 euros HT la dose

5) Les doses non utilisées seront renvoyés par le centre d'insémination à Eurogen 47 rue Séblin 50500 Carentan

Confirmation de réservation :Retourner un exemplaire du présent contrat accompagné des 2 chèques au HARAS DE L'ARBALOU seul ce retour aura valeur de réservation définitive.

Conventions particulières :

Fait à..... , le

L'acheteur (porter à la main «lu et approuvé »)

Le vendeur